

La filière meuble propose un déblocage temporaire du plan épargne logement

industrie | distribution | consommation | épargne | banque

Paris, France | AFP | jeudi 07/02/2019 - 11:00 UTC+2 | 405 mots

Les acteurs de la filière française de l'ameublement ont appelé jeudi le gouvernement à autoriser un déblocage partiel et temporaire du plan épargne logement (PEL) pour acheter des meubles neufs, afin de favoriser le pouvoir d'achat et relancer leur secteur.

Ce déblocage serait limité à une période de deux ans et à 10.000 euros par foyer, selon le modèle imaginé par la fédération française du négoce de l'ameublement et de l'équipement de la maison (Fnaem) et de l'Ameublement français.

Une telle mesure avait déjà été proposée par les mêmes acteurs en 2014-2015, mais s'était heurtée à l'époque à l'opposition des banques.

Elle garantirait le maintien de "près de 5.000 emplois" dans leur filière et n'aurait pas de conséquences sur le déficit commercial de la France, "une majorité des achats" de la distribution d'ameublement étant réalisée auprès des fabricants français, selon eux.

Elle n'affecterait pas les finances publiques, l'Etat n'ayant pas besoin de verser de prime lors d'un déblocage partiel de PEL et les ventes de meubles induites entraînant des recettes fiscales supplémentaires, notamment de TVA, toujours selon ses partisans.

Par ailleurs, cette mesure n'aurait "aucune incidence négative" sur l'investissement immobilier, le PEL étant de "moins en moins utilisé" pour financer un achat immobilier, devenant davantage "un pur produit d'épargne", assurent encore les fédérations du secteur.

La longue durée de vie du meuble, de 15 ans en moyenne, sa faible fréquence d'achat et sa valeur nominale élevée "le rapprochent d'un investissement immobilier auquel il est souvent lié", justifient également ces organisations.

Un tiers des meubles sont achetés par un foyer ayant emménagé depuis moins de deux ans, rappellent-elles.

Le retour de cette proposition intervient alors que le marché français de l'ameublement a reculé de 2,7% en valeur en 2018, à 9,5 milliards d'euros, après trois années de progression, selon des chiffres publiés jeudi par la Fnaem et l'Ameublement français et l'Institut de prospective et d'études du secteur Ipea.

Toutes les catégories de produits ont reculé l'an dernier, à l'exception des meubles de cuisine, en croissance, et de la literie dont les ventes ont stagné.

Le repli du marché de l'immobilier neuf, avec une diminution de 7% des mises en chantier en 2018 sur un an, a constitué un frein supplémentaire.

La filière s'attend à une baisse similaire des mises en chantier cette année, tout en comptant sur de meilleures perspectives pour l'immobilier ancien, grâce au niveau "toujours bas" des taux d'intérêt pour les prêts immobiliers.

etb/tq/eb

© Agence France-Presse

Context story

[Télécharger la fiche](#)